



LIGNE NOUVELLE  
**Montpellier  
Perpignan**

# SÉMINAIRE PRESSE

## 30 AVRIL 2024

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :

[WWW.LIGNE-MONTELLIER-PERPIGNAN.COM](http://WWW.LIGNE-MONTELLIER-PERPIGNAN.COM)

CLUB DE LA PRESSE OCCITANIE - MONTPELLIER

---



# Vos interlocuteurs aujourd'hui

**Stéphane LUBRANO**

Directeur de la mission LNMP

**Olivier GALAND**

Responsable Phase 1

**Anne JOUHANNAUD-TRUSSON**

Responsable de la démarche  
Eviter-Réduire-Compenser (ERC)

**Sylvie MARTIN**

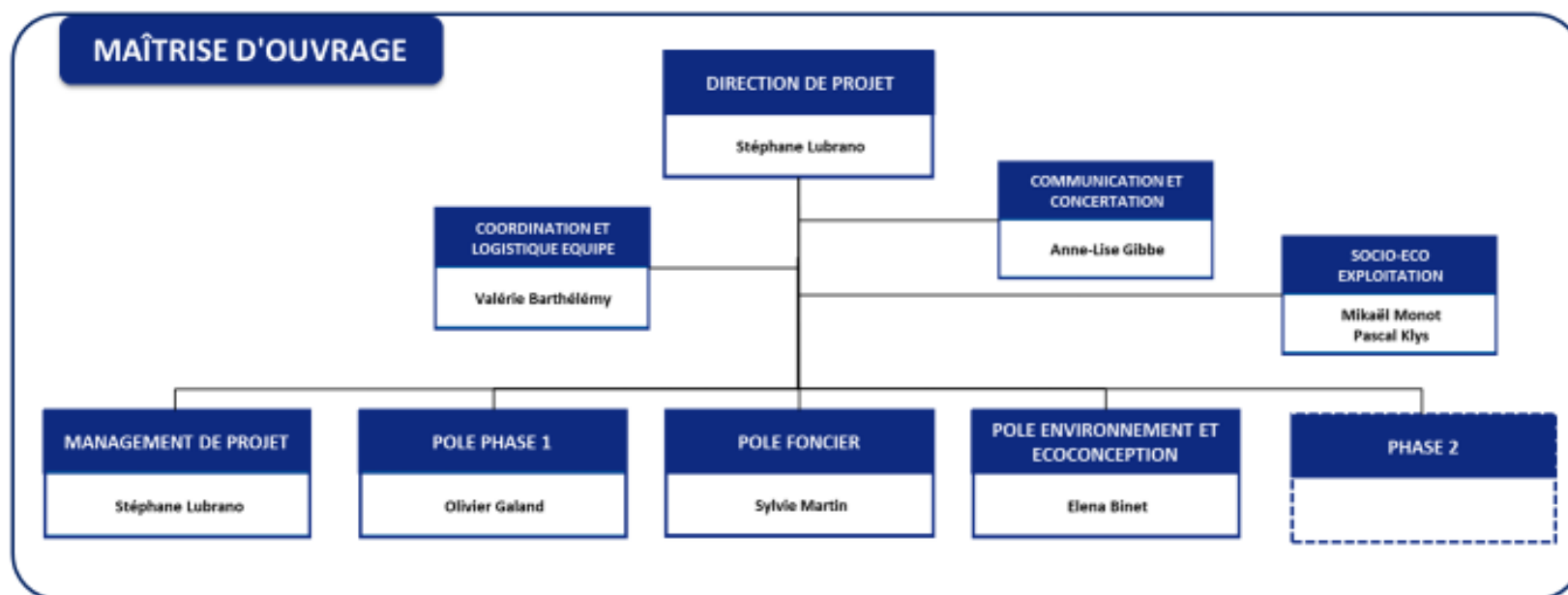
Responsable foncier

**Anne-Lise GIBBE**

Responsable de la concertation



# Une équipe dédiée au projet



# Le programme

10h00

## Présentation :

- Pourquoi une ligne nouvelle ?
- Concrètement, de quoi parle-t-on ?
- Où en est le projet aujourd'hui ?
- Comment ?
  - Zoom sur la phase 1
  - Zoom sur la phase 2
- Les prochaines étapes

11h00

## Echanges

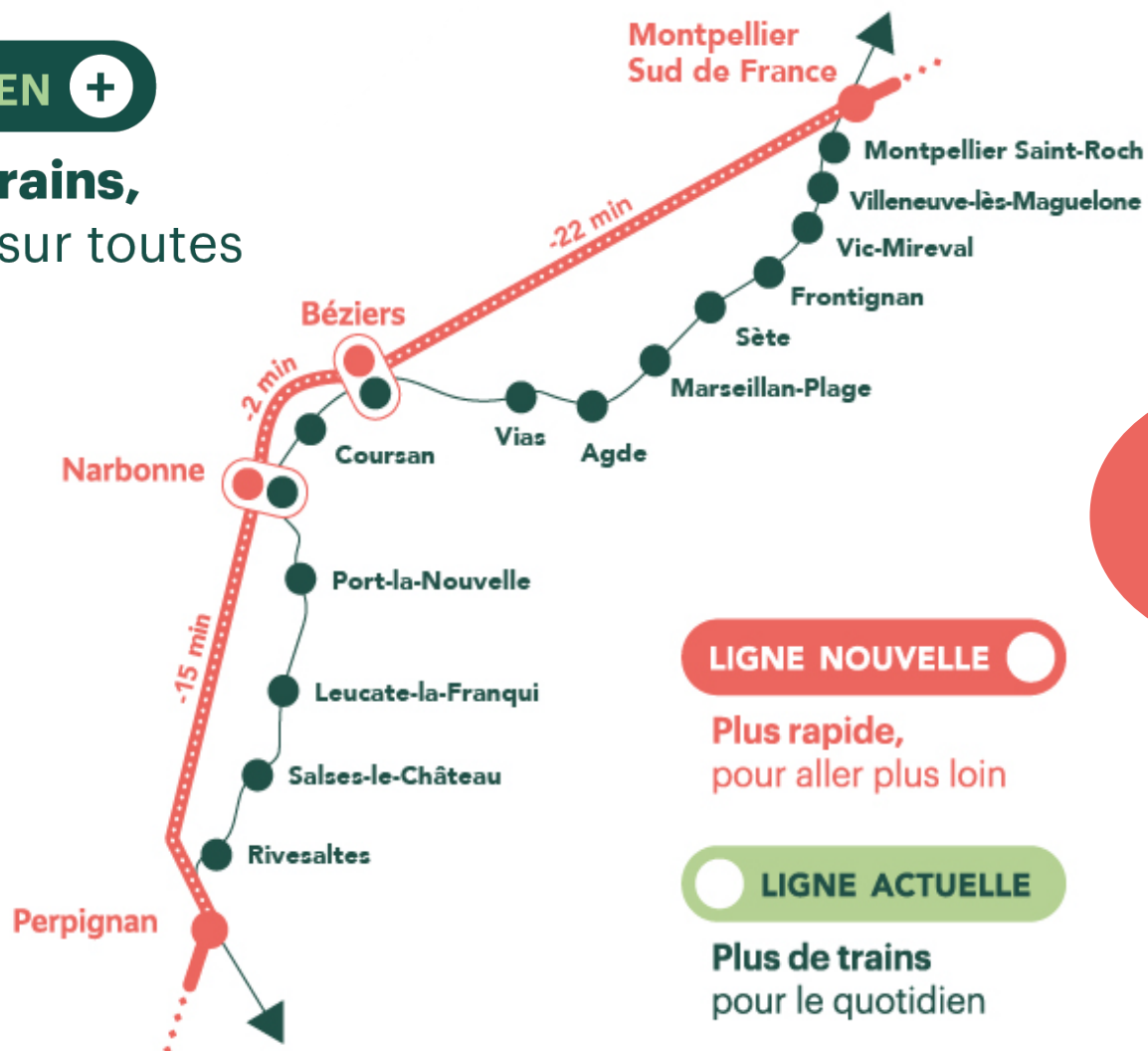
**Pourquoi une  
ligne nouvelle ?**

*Rappel des  
objectifs*

# Un doublet de lignes complémentaires formant ensemble un réseau ferroviaire plus performant

UNE LIGNE EN +

c'est + de trains, pour tous, sur toutes les lignes !



LIGNE NOUVELLE

Plus rapide, pour aller plus loin

LIGNE ACTUELLE

Plus de trains pour le quotidien

Un projet indispensable pour répondre aux besoins de mobilité de demain

Un projet prioritaire à l'échelle européenne

Un projet qui s'inscrit dans les grandes démarches nationales : Loi d'Orientation des Mobilités, Stratégie Nationale Bas Carbone, Loi Résilience et Climat...

# Faciliter les déplacements du quotidien

+ de TER

+ de capacité  
pour les trains  
du quotidien



Une désaturation de la ligne actuelle pour :

- Développer le trafic TER, volonté forte de la Région Occitanie
- Créer les conditions favorables à la mise en place d'un RER métropolitain souhaité par Montpellier Méditerranée Métropole

+ 3 millions de voyageurs

— par an / projet global,  
tous types de voyageurs

+ 700 000 voyageurs

— par an dès la phase 1,  
tous types de voyageurs

# Assurer la continuité de la **grande vitesse**

**+ de TGV**



→ **Achever la réalisation du chaînon manquant**  
**du corridor de transport à grande vitesse**  
**entre le nord et le sud de l'Europe**

→ **Des connexions plus rapides, pour**  
**participer au désenclavement et à l'attractivité**  
**des territoires desservis**

**-18 min**

de trajet entre  
Montpellier et Béziers  
dès la phase 1



# Contribuer à la **décarbonation** des transports

**+ de fret**



Un renforcement du corridor fret Méditerranée qui permet de contribuer à :

- l'atteinte de l'objectif de doublement du trafic fret (Stratégie Nationale pour le développement du Fret Ferroviaire ) en favorisant le **report modal** (qualité de service de la ligne nouvelle)
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- l'amélioration de la **qualité de l'air** et la **diminution des accidents** sur le réseau routier

**20 000 poids lourds**

de moins chaque année sur l'A9

**1 train = 45 camions**

de moins sur les routes



LIGNE NOUVELLE  
**Montpellier  
Perpignan**

# 2

**Concrètement,  
de quoi  
parle-t-on ?**

# En un coup d'œil

## PHASE 1 MONTPELLIER ↔ BÉZIERS



**52,3 km**  
de ligne nouvelle  
**+7 km**  
de raccordements  
au réseau existant



**ligne mixte**  
(fret + voyageurs)



**2 Mds d'euros**  
CE 2020

## PHASE 2 BÉZIERS ↔ PERPIGNAN



**97,7 km**  
de ligne nouvelle  
**+23 km**  
de raccordements  
au réseau existant



**2 gares nouvelles**



**4 Mds d'euros**  
CE 2020

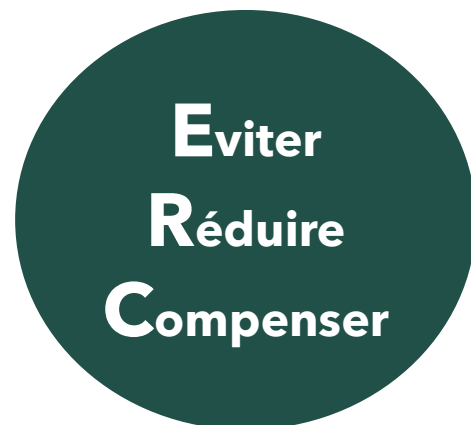


**150 km**  
de ligne nouvelle  
entre Montpellier  
et Perpignan



# Les enjeux environnementaux

Limiter l'impact de la ligne sur l'environnement (activités agricoles, zones humides, biodiversité, paysages, bruit...)



A chaque étape (du débat public jusqu'au choix du tracé), via un **dialogue continu** avec les habitants et les acteurs du territoire :

- identifier les enjeux
- coconstruire des solutions permettant de **les éviter, en réduire** l'impact ou en **compenser** les effets.

## Le développement durable au cœur du projet

SNCF Réseau s'inscrit dans une démarche « **HQE Infrastructures Durables** » pour réduire l'empreinte carbone de la ligne

En plaçant l'**éco-conception** au centre de cette démarche

**L'insertion paysagère et architecturale** fait également l'objet d'une attention toute particulière.

# 6 milliards d'euros 13 partenaires cofinanceurs

**PHASE 1** 2,04 Mds d'€  
MONTPELLIER ↔ BÉZIERS

**PHASE 2** 4,08 Mds d'€  
BÉZIERS ↔ PERPIGNAN



**40 %**  
▶ Collectivités

**40 %**  
▶ Etat

Financement  
attendu à hauteur de  
**20 %**  
▶ Europe

→ **Phase 1 : La société de financement LNMP**

Créée en 2022, elle gère la participation financière des collectivités

→ **Phase 2 : conventions de financement**

→ **Phase 1 : AFITF** (Agence de financement des infrastructures de transports)

→ **Phase 2 : Contrat de plan Etat-Région**

→ **Phase 1** : deux subventions déjà obtenues (9,3 millions + 6,3 millions) et un dossier déposé en janvier 2024

→ **Phase 2** : un dossier de subventions déposé en janvier 2024



LIGNE NOUVELLE  
**Montpellier  
Perpignan**

# 3

Où en est  
le projet  
aujourd'hui ?

# Phase 1 : études techniques, environnement, maîtrise foncière et dialogue avec le territoire

 2021/2022 : Concertation préalable et enquête publique

 16 février 2023 : Déclaration d'utilité publique



## Etudes techniques détaillées

→ Actualisation des données (écologiques, géotechniques...) d'ici à fin 2025



## Environnement et procédures

→ Interventions préparatoires et expérimentations écologiques à partir de 2025



## Maîtrise foncière des emprises

→ Acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation du projet



## Dialogue Territorial

→ Information et dialogue continu pour un projet co-construit



Démarrage des travaux **avant fin 2029**



Mise en service à **l'horizon 2034**

# Phase 2 : compléments d'études et concertation



## Compléments d'études

Pour réétudier à la demande des acteurs du territoire la mixité (dont un passage en tunnel des Corbières) et les gares nouvelles



## Une concertation préalable à l'enquête publique en 2 temps :

- **2025 : mixité et gares nouvelles**
- **2026 : tracé**



Déclaration d'Utilité Publique



Démarrage des travaux



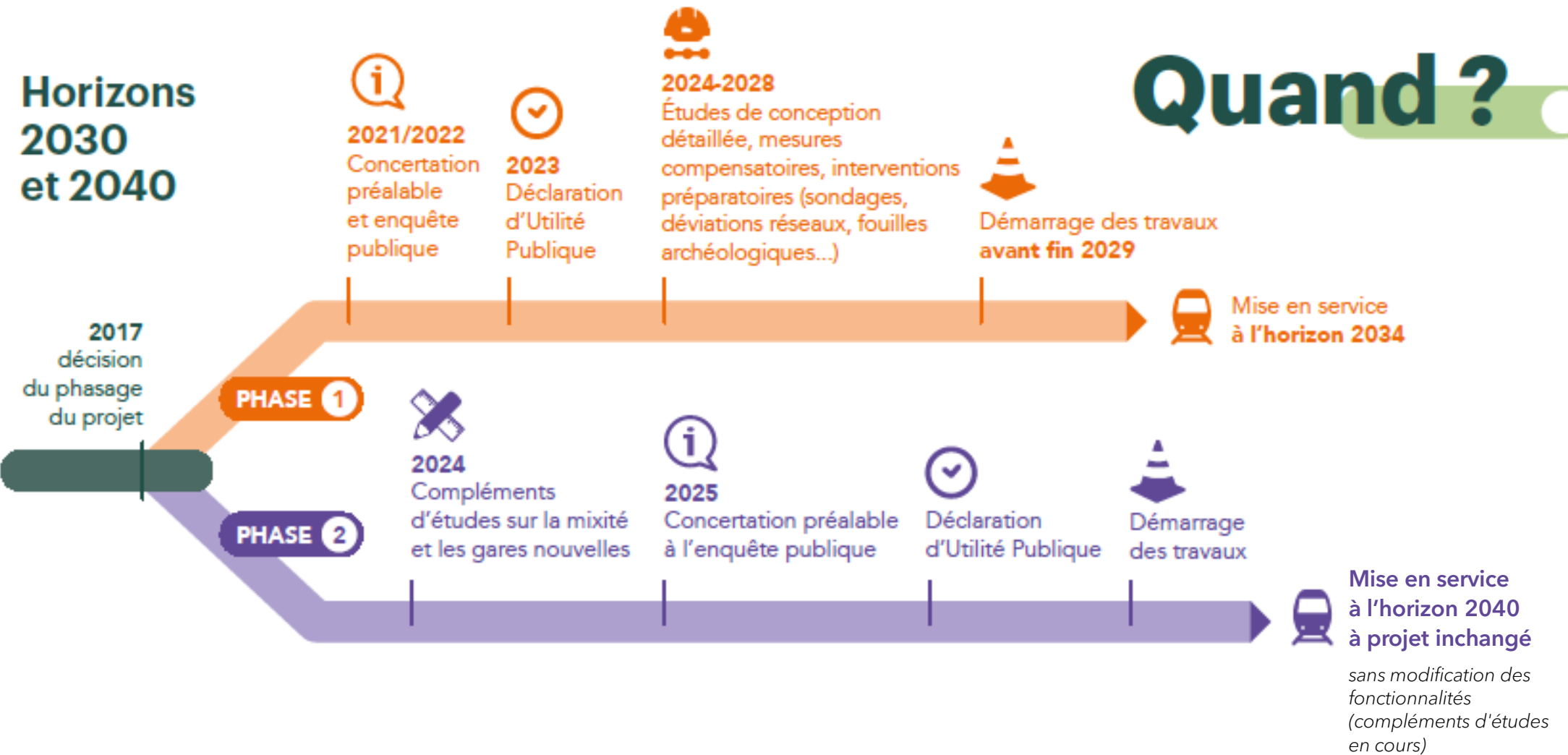
Mise en service à **l'horizon 2040** à projet inchangé\*

*\* sans modification des fonctionnalités (compléments d'études en cours)*



# Horizons 2030 et 2040

# Quand ?



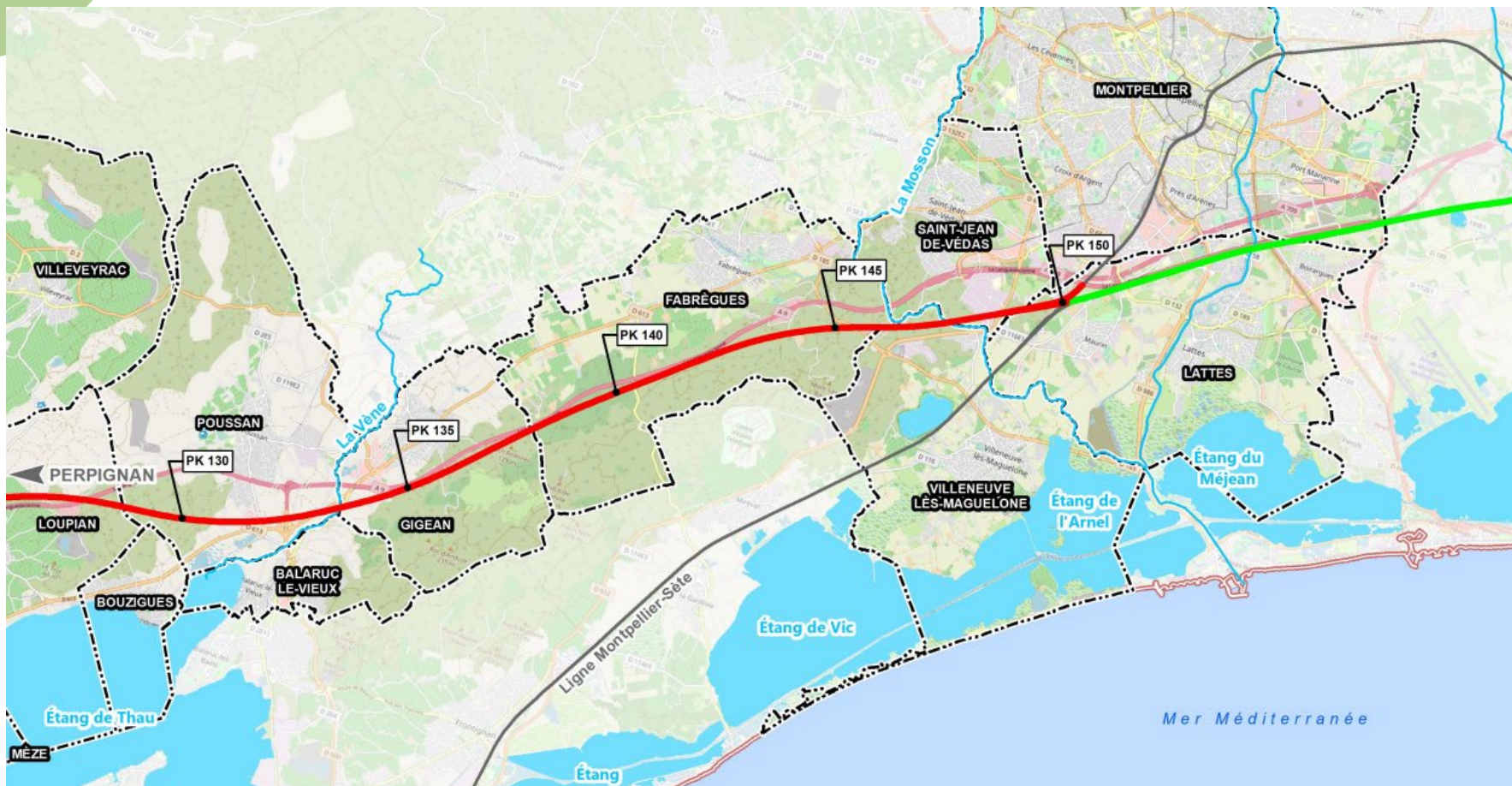


LIGNE NOUVELLE  
**Montpellier  
Perpignan**

# 4

**Comment ?**  
*Zoom sur la  
phase 1*

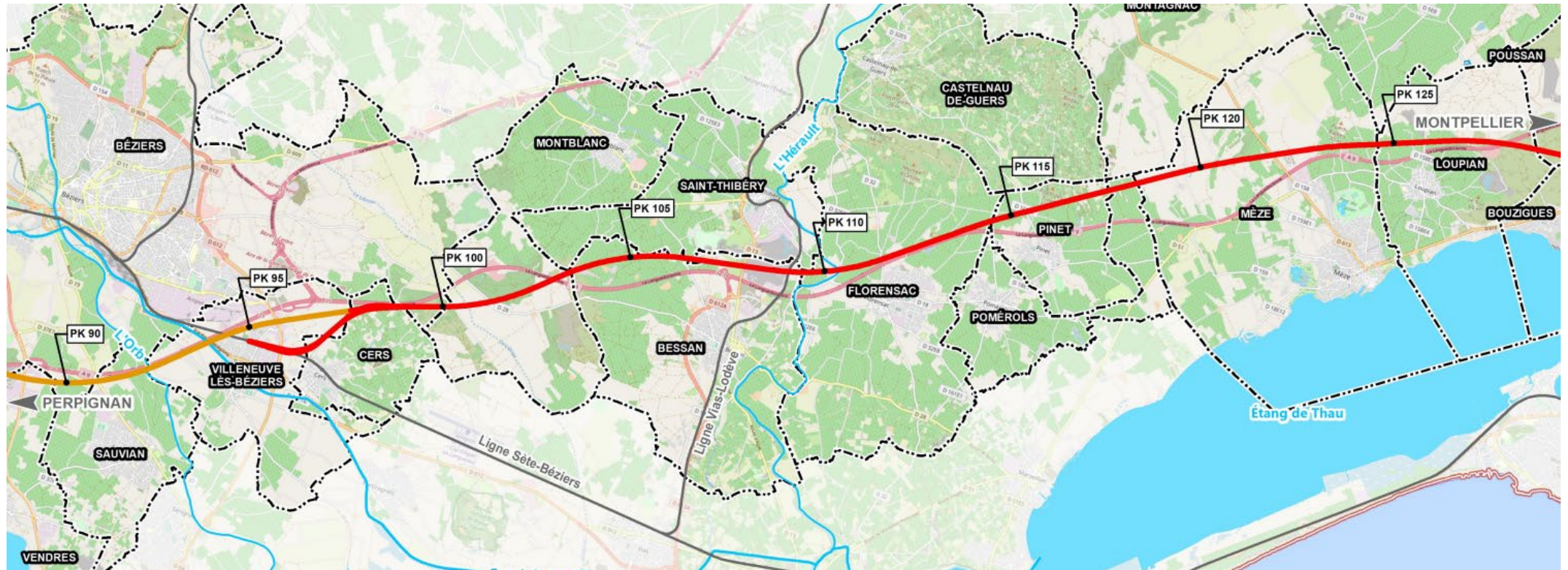
# Les 18 communes concernées (1/2)



- ↔ Montpellier
- ↔ Lattes
- ↔ Saint-Jean-de-Vedas
- ↔ Villeneuve-lès-Maguelone
- ↔ Fabrègues

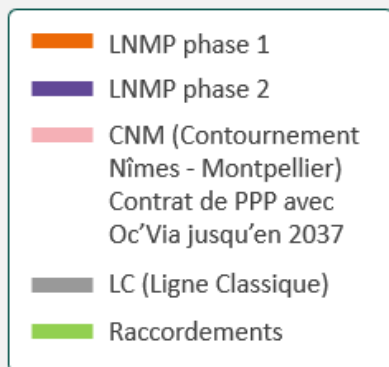
- ↔ Gigean
- ↔ Poussan
- ↔ Loupian
- ↔ Mèze

# Les 18 communes concernées (2/2)



- ↔ Pinet
- ↔ Pomérols
- ↔ Florensac
- ↔ Saint-Thibéry
- ↔ Bessan
- ↔ Montblanc
- ↔ Cers
- ↔ Villeneuve-lès-Béziers
- ↔ Béziers

# Les aménagements nécessaires



- ↔ **3 raccordements** au réseau existant
- ↔ **1 sous-station électrique** (Lattes - La Castelle)
- ↔ **Près de 120 ouvrages d'art** (franchissements de voirie, voies ferrées, cours d'eau, rétablissements de continuité écologiques...)
- ↔ **2 franchissements de l'autoroute A9** (Loupian et Montblanc)
- ↔ **18 viaducs**, dont 9 principaux et 9 de décharge
- ↔ **1 tunnel**
- ↔ **1 base travaux** (Bessan - Saint-Thibéry)

# Raccordement CNM / LNMP



# Principe d'Organisation

Maîtrise d'Ouvrage  
SNCF Réseau

LIGNE NOUVELLE  
52 KM

RACCORDEMENTS AU  
Contournement de  
Nîmes - Montpellier (CNM)

RACCORDEMENTS A LA LIGNE  
CLASSIQUE  
Villeneuve Les Béziers- Montpellier

Marché de conception  
réalisation

Modification du  
Contrat de Partenariat

Gestion de projet  
interne SNCF Réseau

Titulaire du marché de  
Conception Réalisation  
(groupement BE/BTP)



# Marché de Conception Réalisation

## Un marché de Conception Réalisation permet :

- La réduction du niveau de risques porté par SNCF et les co-financeurs
- La minimisation des interfaces
- Un planning maîtrisé
- Une cohérence d'ensemble
- Un démarrage des travaux en 2029

## Quelques exemples d'organisations similaires qui ont démontré leur efficacité :

- Le CNM (Contournement de Nîmes Montpellier) réalisé par Oc'Via
- BPL (Bretagne Pays de la Loire) réalisé par ERE
- SEA (Sud Europe Atlantique) réalisé par Lisea



# Insertion paysagère de la ligne

Les territoires traversés disposent d'un patrimoine naturel, historique et culturel parmi les plus riches et les plus variés de France

- ➔ Préservation de la biodiversité et des zones écologiques
- ➔ Préservation des atouts touristiques et patrimoniaux
- ➔ Limitation des impacts paysagers de la ligne
- ➔ Protection des villages des nuisances acoustiques



- ↔ La Gardiole
- ↔ Picpoul de Pinet
- ↔ Issanka
- ↔ Via Domitia
- ↔ Viaduc de Poussan
- ↔ ...

Tout au long du projet, **SNCF Réseau poursuit son travail en collaboration avec les communes concernées par le projet**, afin de répondre au mieux aux attentes des services instructeurs et des acteurs du territoire.

+

Organisation d'un **concours d'architecture** pour le viaduc de Poussan.



**Le public (associations, riverains...) sera associé** à différentes étapes dans le choix de l'ouvrage

# L'autorisation environnementale

La phase 1 du projet LNMP nécessite l'obtention d'autorisations environnementales. Cette procédure implique l'**actualisation en continu de l'évaluation environnementale réalisée en 2020** (stade DUP) ainsi que **la tenue d'enquêtes publiques**.

## Autorisation environnementale des interventions préparatoires

- Couvrira les interventions préparatoires au génie civil : **archéologie préventive, sondages géotechniques** et **premières déviations de réseaux**
- En vue des mesures de compensations environnementales, **expérimentations écologiques**



Enquête publique **fin 2024 / début 2025**

## Autorisation environnementale LNMP Phase 1

- Autorisation des **grands travaux de génie civil** (remblais, déblais)
- **Aménagement de l'infrastructure ferroviaire**
- Son **exploitation**
- **Les mesures compensatoires**



Enquête publique en **2027**

# Mesures compensatoires environnementales

Une démarche ambitieuse pour le maintien et la restauration de la biodiversité

**Objectif :** coconstruire les mesures de compensations écologiques du projet afin de définir, et mettre en œuvre, des mesures bénéfiques pour le territoire

- ↔ Développer des synergies sur le territoire pour renforcer l'efficacité de mesures (stratégies territoriales de préservation de la Biodiversité)
- ↔ Rechercher la compatibilité avec les usages (pratiques agricoles, sylvicoles, loisirs...) et les projets des collectivités dans une logique de développement durable
- ↔ Assurer l'efficacité et le suivi des mesures sur le temps long

 **Organisation de plusieurs ateliers de travail techniques et territoriaux en 2024 pour définir les mesures**



## Les acteurs associés :

- ↔ Un comité scientifique piloté par le CEN
- ↔ Les collectivités territoriales concernées
- ↔ Syndicats mixtes et syndicats de bassin
- ↔ Des représentants du monde agricole : chambres d'agriculture, SAFER...
- ↔ Les associations écologistes
- ↔ Les chasseurs

# Acquisitions foncières

**La construction de la future ligne nécessite l'acquisition de terrains.**

Les surfaces se trouvant dans l'emprise du projet font l'objet de procédures d'**acquisition à l'amiable en majorité** ou **par voie d'expropriation**.

## Qui est concerné ?

- Toutes personnes physiques (**propriétaires, exploitants**) ou morales (**entreprises, collectivités...**) possédant une ou plusieurs parcelles concernées par la construction de la future ligne.

## Quels types de biens ?

- **En majorité des biens non bâtis** : parcelles agricoles, parcelles en état naturel ou de friche ou boisées, parcelles constructibles.
- **Des biens bâtis** : habitations, sièges d'exploitations agricoles, immeubles industriels ou commerciaux.

## Quand ?

- Les acquisitions foncières démarrent **après la déclaration d'utilité publique** (DUP) et après la stabilisation des besoins fonciers pour la construction de la ligne (horizon 2026-2027).
- Des **autorisations d'occupation temporaires** peuvent aussi être conclues pour conduire des sondages et travaux provisoires.



## Un travail partenarial avec le monde agricole

Les organisations professionnelles agricoles sont des partenaires privilégiés de SNCF Réseau pour :

- garantir le respect des protocoles d'indemnisations,
- analyser les impacts sur les exploitations agricoles concernées par le projet,
- envisager et mettre en œuvre des compensations



**Une enquête parcellaire** sera réalisée pour déterminer avec précision les biens utiles à la réalisation de la ligne nouvelle et identifier les propriétaires et exploitants.



LIGNE NOUVELLE  
**Montpellier  
Perpignan**

5

Comment ?  
*Zoom sur la  
phase 2*

# 2024-2025 : compléments d'études et préparation de la concertation



## 2024 - 2025 : compléments d'études

- Etudes trafic et capacité, socio-économie
- Etudes environnementales dont inventaires « Faunes Flore Habitats »
- Compléments d'études techniques sur les couloirs de référence
- Etudes Paysagères Patrimoniales et Architecturales
- Etudes vulnérabilité au changement climatique de la ligne actuelle

Tout au long des études :  
**des groupes de travail thématiques**  
avec les acteurs locaux

## Fin 2024 : Saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

Sur les modalités de participation du public à mettre en place d'ici l'enquête publique

- › Pour que le public puisse se prononcer à chaque étape sur des options exposées clairement (analyse multicritères)
- › Pour que les partenaires puissent décider sereinement
- › Tout en permettant une co-construction continue avec le territoire

→ une concertation phasée

# Automne 2025 : concertation sur les fonctionnalités, mixité et gares nouvelles

## Analyse multicritère de différents scénarios de services

### Voyageurs ou mixité ?

Analyse et comparaison de trois scénarii :

- Le tracé voyageur acté par Décision Ministérielle
- Un tracé mixte dit « Corbières Littorales »
- Un tracé mixte avec un passage en tunnel sous le massif des Corbières

### Les gares nouvelles

Analyse et comparaison de 5 scénarii :

- 2 gares nouvelles Béziers Est et Narbonne Ouest (scénario actuel)
- 1 gare nouvelle à Narbonne Ouest sans raccordement à Nissan
- 1 gare nouvelle à Narbonne Ouest avec un raccordement à Nissan
- 1 seule gare nouvelle à Nissan
- Pas de gares nouvelles

➔ **Bilan de la concertation et décision ministérielle sur les fonctionnalités**

# 2026 : poursuite des études et de la concertation

## Solution MIXTE

### Concertation sur les tracés

**1<sup>er</sup> semestre 2026**

études sur les tracés et analyse multicritères

**Automne 2026**

concertation sur les tracés

→ *Bilan de la concertation et décision ministérielle sur les tracés*

## Solution VOYAGEURS

### Concertation continue

**2026**

poursuite des études

*actualisation et compléments portant sur l'insertion paysagère, les mesures compensatoires, les modifications à la marge du tracé, etc.*







LIGNE NOUVELLE  
**Montpellier  
Perpignan**

6

Les  
prochaines  
étapes

# Les prochains temps forts : 2024 - 2025



**Automne 2024**  
*Premiers sondages géotechniques*



**Fin 2024 - début 2025**  
*Enquête publique Aut. Env. Int. prép*



**Second semestre 2025**  
*Lancement de l'appel d'offre pour la réalisation de la ligne*



**Fin 2025**  
*Début des diagnostics archéologiques*

## ▶ Etudes opérationnelles

### *Poursuite du dialogue territorial*



**Février 2024**  
*Commission Consultative élus*



*co-construction des mesures de compensations environnementales,*



*Rencontres avec les associations, les acteurs économiques...*



*Concours d'architecture du viaduc de Poussan*



**Février 2024**  
*Réunions d'information propriétaires fonciers*



*Information du grand public*

# Les prochains temps forts : 2024 - 2025



*Fin 2024*  
*Saisine CNDP*

▶ **Etudes complémentaires sur les fonctionnalités**



*Automne 2025*  
*Concertation*  
*"fonctionnalités" préalable*  
*à l'enquête publique*

## *Poursuite du dialogue territorial*



*Mai-juin*  
*Commission*  
*Consultative*  
*élus Aude et PO*



*Groupes de travail*  
*thématiques en amont de*  
*la concertation*



*Rencontres avec les*  
*associations, les acteurs*  
*économiques...*



*Information du grand public*

# Les outils d'information et de contact

## Nouveau site internet

Toute l'information sur le projet

[www.ligne-montpellier-perpignan.com](http://www.ligne-montpellier-perpignan.com)



## Contact presse

Anais Robert

[anais.robert@reseau.sncf.fr](mailto:anais.robert@reseau.sncf.fr)

06 30 96 63 33

## Plaquette

*L'essentiel du projet*



## Fiches thématiques

*Tout comprendre*

- ↔ Phase 1
- ↔ Interventions préparatoires
- ↔ Acquisitions foncières
- ↔ Insertion paysagère
- ↔ Bruit ferroviaire
- ↔ Eau et transparence hydraulique
- ↔ Un projet de dimension européenne





**Vos  
questions ?**



**Merci de votre présence**